



## 2°/ Rapport d'activité et situation financière de l'ASA 2020

### DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chap/art	Libellé	Réalisé
<b>011</b>	<b>Charges à caractères générales</b>	<b>6 246,54 €</b>
611	Contrats de prestations services (gestion administrative)	1 281,00 €
6161	Assurance	301,19 €
622	Rémunérations intermédiaires, corvées	5 356,00 €
626	Frais postaux et frais télécommunication	33,01 €
6281	Concours divers cotisations (FDSIC04)	110,00 €
637	Autres impôts, taxes, agence de l'eau	480,00 €
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>212,28 €</b>
673	Titres annulés	114,91€
	<b>TOTAL</b>	<b>7 676,11 €</b>

### RECETTES FONCTIONNEMENT

Chap/art	Libellé	Réalisé
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>6 528,74 €</b>
70685	Redevances syndicales (ASP)	6 657,93 €
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2,30 €</b>
7788	Produits exceptionnels divers (encaissement avant émission de titre)	2,30 €
	<b>TOTAL</b>	<b>6 660,23 €</b>
	Report années précédentes	11 798,91 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 327,65 €</b>

Délibération : Le rapport d'activité et la situation financière de l'association présenté par le Président au titre de l'année 2018 est approuvé :

Contre : Abstention : Pour : 211

### 3°/ Questions diverses :

- Monsieur le Président fait état de la rencontre avec Monsieur Le Maire quant aux coupures d'eau de l'été. Ce dernier s'engage à ce qu'une alimentation constante depuis la prise d'eau de la centrale des Mats soit assurée. Monsieur le Maire signale qu'un arrêt de la centrale des Mats, environ 45 jours, est imposé par ENEDIS en vue du renforcement du réseau à l'automne prochain. Les dates de cet arrêt seront communiquées le plus rapidement possible à l'ASA, afin de prévoir l'alimentation des canaux par les prises traditionnelles.

Il est rappelé que ces alimentations en eau sont régulièrement contrôlées par les services de l'Etat. Pour le canal du Moulin, l'alimentation s'est bien déroulée dans l'ensemble grâce à l'entraide de tous les intervenants.
- Monsieur Elphège Romain fait remarquer que le canal sert parfois une déchetterie, avec de résidus de gazon, liquides et objets divers et variés !

A cause de ce non-respect, plusieurs interventions de débouchages sont régulièrement effectuées. Tout le monde doit être vigilant et les membres du Conseil Syndical mettront tout en œuvre pour rendre libre le passage de l'eau.

Il faut être conscient que cette irrigation est un trésor, que nous devons tous l'entretenir.
- Les canaux principaux sont régulièrement entretenus pour que l'eau passe sans encombre.

- Monsieur Robert Martin remercie l'ASA pour les travaux effectués de concerts cet été, suite à la crue du torrent d'Abriès, pour la remise en état de la prise d'Abriès.
- Monsieur Robert Martin intervient également pour réfléchir sérieusement sur l'alimentation en eau du canal du Moulin lorsque la centrale du Moulin est en arrêt. L'idéal serai d'organiser une rencontre entre l'ASA, Monsieur Martin et la Commune.

Monsieur le Président clôt l'assemblée en donnant rendez-vous à tous le 1<sup>er</sup> mai 2022 pour la mise en eau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h02

A Jausiers, le 3 décembre 2021

Le Président,

ASA DES

Secrétaire de séance

Stéphane COLLOMB

CLOTS de GUEINIER

Agnès SICARD

MAIRIE . 04850 . JAUSIERS

